



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

### ETABLISSEMENT D'UNE CARTE GRISE POUR UN VEHICULE NEUF

Liste des pièces à produire à l'appui de la demande d'immatriculation cerfa n°13750\*01 et du mandat dûment signé par le ou les demandeurs

Justificatif d'identité

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Permis de conduire
- Carte de combattant
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident
- Certificat de résidence des ressortissants algériens
- Livret de circulation en cours de validité
- Pour les sociétés : un extrait Kbis de moins de deux ans
- Pour les associations : le récépissé de déclaration en Préfecture
- Les syndicats : statuts

Permis de conduire

Justificatif d'assurance du véhicule

Véhicules neufs acquis en France

- Certificat de conformité du véhicule
- Certificat de vente établi par le vendeur
- Pour les véhicules en location, le mandat d'immatriculation délivré par la société de location

Véhicules neufs acquis à l'étranger

En Europe

- Certificat de vente ou facture
- Quitus fiscal délivré par le service des impôts
- Certificat de conformité établi par le constructeur

Hors union européenne

- Certificat de vente ou facture
- Certificat de dédouanement A 846
- Certificat de conformité ou à défaut procès-verbal de réception à titre isolé établi par la DREA.

Justificatif de domicile

- Quittance de loyer
- Facture de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone de moins de 6 mois
- L'avis d'imposition ou de non imposition
- Titre de propriété du domicile ou l'attestation d'assurance du domicile
- Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement accompagnée du justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeant.



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

**ETABLISSEMENT D'UNE CARTE GRISE POUR UN VEHICULE D'OCCASION**

Liste des pièces à produire à l'appui de la demande d'immatriculation cerfa n°13750\*01 et du mandat dûment signé par le ou les demandeurs

Justificatif d'identité

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Permis de conduire
- Carte de combattant
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident
- Certificat de résidence des ressortissants algériens
- Livret de circulation en cours de validité
- Pour les sociétés : un extrait Kbis de moins de deux ans
- Pour les associations : le récépissé de déclaration en Préfecture
- Les syndicats : statuts

Permis de conduire

Justificatif d'assurance du véhicule

Justificatif de domicile

- Quittance de loyer
- Facture de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone de moins de 6 mois
- L'avis d'imposition ou de non imposition
- Titre de propriété du domicile ou l'attestation d'assurance du domicile
- Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement accompagnée du justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeant

La carte grise originale du véhicule revêtue de la mention « vendu le » ou « cédé le » suivie de la date du jour de la vente ou de la cession. Ces mentions sont apposées par le vendeur.

Le certificat de cession original établi par le vendeur et dûment signé par les deux parties. Ce document ne doit comporter ni surcharge, ni rature et doit être lisible.

Un contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans

certificat de non gage